

CONDITIONS GENERALES DES VENTES

Prix et conditions

Nos prix s'entendent à l'unité au départ de nos magasins, et nos fournitures sont toujours facturées aux prix et conditions valables le jour de l'expédition.

La commande exprime le consentement du client de manière irrévocable. En cas d'annulation de celle-ci par le client, **Legros sas** sera donc en droit de demander l'exécution du contrat et le paiement intégral des sommes stipulées dans celui-ci.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas notre responsabilité. Ils courent à partir de la date de réception de la commande ou du moment où toutes les questions relatives à une intervention sont définitivement arrêtées. Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles, si aucune indication n'est spécifiée sur la commande. Les retards ne donnent aucun droit à une annulation de commande ou à des pénalités et/ou indemnités au profit du client, quel que soit le motif invoqué.

Les emballages sont facturés et ne sont pas repris.

Expéditions

Les marchandises livrées voyagent aux risques et périls des destinataires, même en cas de franco. Les transporteurs étant responsables des avaries et retards de livraison, les destinataires doivent faire des réserves au moment de la livraison et confirmer par lettre recommandée sous les 24H auprès du transporteur, en n'oubliant pas de nous faire parvenir une copie.

Garantie - Réclamations

Les réclamations, quelle qu'en soit la nature, doivent nous parvenir dans les huit jours qui suivent la réception des marchandises, à défaut de quoi, elles ne seront pas retenues. Les différences dans le nombre des pièces, dans le poids, etc... par rapport aux documents d'expédition, ainsi que le mauvais état des colis, doivent être notifiés au transporteur dans les mêmes conditions qu'indiqué dans le paragraphe ci-dessus.

Notre responsabilité est limitée au remplacement par un simple échange de toutes pièces reconnues défectueuses pour vice de matière ou de fabrication pendant 12 mois (6 mois pour une utilisation 24/24H) à dater de la livraison. Toutes autres indemnités sont déclinées. Notre responsabilité est totalement dérogée en cas de mauvaise mise en œuvre, d'utilisation incorrecte, d'entretien insuffisant ou de stockage dans des endroits exposés.

Retour de marchandises

Les retours de marchandises ne sont acceptés que si nous les avons préalablement autorisés par un écrit. Ils doivent nous parvenir franco de tout frais à nos magasins, ne comporter que des marchandises à l'état neuf (non utilisées) et dans leurs emballages d'origine. Les matériels rendus sont portés au crédit de l'acheteur, **déduction faite des divers frais de reprise.**

En aucun cas il ne pourra exiger le remboursement en espèces ou autre moyen de paiement.

Les pièces spéciales demandées par le client ne sont, ni reprises, ni échangées.

Paiement

Nos factures sont payable à notre siège 30 jours après la date de facturation, à l'exception des prestations techniques qui elles sont exigibles 10 jours après leurs réalisations.

Pour toutes les commandes supérieures à un montant de 5 000 € HT, un acompte de 40% sera demandé à la réception de celle-ci, 40% à la livraison et le solde suivant les conditions ci-dessus.

Pour la première affaire, un paiement à la commande sera exigé.

Réserve de propriété

Conformément à la loi 80225 du 12 mai 1980 il est expressément convenu que les marchandises, livrées et détenues par l'acheteur, restent la propriété de **Legros sas** jusqu'au paiement intégral de la facture. Cependant il est expressément convenu que l'acheteur supportera la totalité des risques de perte, détérioration des matériels vendus à compter du départ de ceux-ci de nos magasins.

Clause pénale

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et confirmé par écrit de notre part, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera :

L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues quel que soit le mode de règlement prévu.

L'exigibilité des frais et intérêts légaux à titre de dommages & intérêts.

Juridiction

Pour toute contestation et quel qu'en soit l'objet, seul les tribunaux de BOULOGNE SUR MER dont relève le siège de notre société sont les seuls compétents.

Aucune des clauses portées sur les bons de commande ou correspondances qui nous parviennent ne peuvent modifier celles qui précèdent, à moins d'acceptation formelle de notre part.